



GDS
Manche



Le saviez-vous?

Dans un élevage sans problème pathologique grave durant la période de stabulation, un décapage efficace puis un vide sanitaire de 2 mois (ou plus) avec une luminosité suffisante permettent d'éliminer la majorité des microbes sans avoir besoin de désinfecter. Cependant, curer, nettoyer et désinfecter régulièrement les locaux à risques (maternité, zone de quarantaine et box d'infirmierie) restent indispensables.

VIDE SANITAIRE

Le vide sanitaire des bâtiments d'élevage est une étape importante dans l'élevage des bovins, faute de quoi le risque est de voir s'y installer certaines maladies (maladies néonatales, boiteries, mammites, maladies respiratoires...). C'est un investissement rentable : il permet de dépenser moins de temps et d'argent dans la lutte contre les maladies.

Une fois les bovins et les équipements démontables sortis du bâtiment, les litières sont évacuées. Les surfaces à désinfecter (sols, murs, tubulures, plafond, équipements démontables) sont **détrempées** avec un jet basse pression. L'utilisation d'un **détergent** facilite ce nettoyage. Le décapage nécessite un matériel spécifique avec 100 à 200 bars de pression, ce qui permet d'éliminer la majorité des microbes présents. C'est un préalable indispensable à la **désinfection**, car les matières organiques peuvent inactiver les produits désinfectants.

Le choix du désinfectant repose sur l'effet recherché. Une désinfection globale repose sur l'utilisation de produits à spectre large. Mais une désinfection pourra être ciblée sur certains microbes responsables d'un épisode sanitaire récent (salmonellose, cryptosporidiose par exemple).

La nature du sol oriente également le choix du produit. Les sols en terre battue limitent le choix : demandez conseil à FARAGO.

Il est important de vérifier l'homologation par le ministère de l'Agriculture du désinfectant utilisé, et de respecter son mode d'utilisation (concentration, dilution), ainsi que les recommandations du fabricant (protection des intervenants : vêtement de protection, lunettes, gants, masques...).

Une fois la désinfection réalisée, les bâtiments seront laissés vides, afin de permettre l'assèchement complet des sols et du bâtiment, soit au moins 2 semaines en été, et sur une période plus longue en saison froide et humide.

La désinsectisation et la dératisation sont des compléments utiles au vide sanitaire, car les insectes et les nuisibles sont des vecteurs de microbes.

Profitez de la saison estivale pour décaper et désinfecter vos bâtiments d'élevage, ou demandez à des sociétés spécialisées (telles que FARAGO au 0250487014), de l'effectuer à votre place.

En zéro paturage, le nettoyage pourra être envisagé, si possible, par zone de bâtiment successive.